

Monsieur Patrick DAURON
Vice-Président d'Agrobio Poitou-Charentes

Dossier suivi par : Laurent MASSERON
Délégué Général d'Agrobio Poitou-Charentes

A Melle, le 10 janvier 2010

Monsieur le Ministre de l'Agriculture
et de la Pêche
78, rue de Varenne
75700 PARIS 07

OBJET :

- **retards de paiement des MAE bio**

Monsieur le Ministre,

Je tiens vivement à attirer votre attention sur l'intervention de l'Etat dans les retards de paiements des Mesures Agri-Environnementales bio 214 D et 214 I. Nous avons reçu des appels alarmants de certains adhérents. La situation est critique pour un bon nombre de paysans bio.

Pour vous faire comprendre l'urgence de la situation, je vous cite l'exemple de Monsieur Denis LAROCHE, paysan bio en Charente-Maritime, qui n'a pas eu de versement de ses aides MAE depuis 2008. A ce jour, il n'est pas en mesure de pouvoir acheter les produits de traitement bio pour ses fruitiers car les produits sont chers et que le fournisseur ne veut plus lui faire crédit. Plus grave encore, il n'est pas en mesure d'acheter ses plants de légumes pour son activité de maraîchage. Cette situation particulière risque de se généraliser dans les semaines ou mois à venir si les dispositions nécessaires ne sont pas prises par l'Etat.

Je vous adresse ci-joint la liste non exhaustive, mais déjà inquiétante, qui laisse à penser que d'autres paysans bio n'ont pas été payés de leurs aides MAE.

Persuadé de votre intérêt pour le développement de la bio et souhaitant que me requête soit prise rapidement en considération, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma très haute considération.

Patrick DAURON
Vice-Président d'Agrobio Poitou-Charentes